L’UE et le Nigeria concluent un pacte pour accélérer le retour des migrants en situation irrégulière

11/11/2026 à 14h16



L’Union européenne et le Nigeria ont conclu un nouvel accord de réadmission visant à accélérer l’identification et le retour des personnes en situation irrégulière qui n’ont pas le droit de séjourner ni sur le territoire communautaire ni dans le pays africain, avec l’intention de renforcer la collaboration bilatérale en matière de migration et de sécurité.

Le pacte a été signé ce mardi à Abuja, capitale nigériane, par le commissaire européen aux Affaires intérieures et à la Migration, Magnus Brunner, et par la ministre des Affaires étrangères du Nigeria, Bianca Odumegwu-Ojukwu, dans le cadre d’une visite officielle du responsable communautaire, durant laquelle il a tenu des réunions avec des membres du Gouvernement et d’autres interlocuteurs concernés pour traiter de la gestion des flux migratoires.

Selon les informations diffusées ce mercredi par la Commission européenne, le texte fixera des procédures « rapides et

efficaces » pour identifier et rapatrier les personnes qui n'ont pas de droit légal à résider au Nigeria ou dans l'un quelconque des États membres de l'Union européenne, afin de faciliter la coopération entre les deux parties dans les opérations de retour et de réadmission.

« Le Nigeria est un partenaire clé pour l'Europe et nos liens se renforcent de plus en plus », a souligné Brunner, qui a mis en valeur le fait que les deux parties « transforment le dialogue en action » grâce à une coopération renforcée en matière de sécurité et à une gestion plus efficace de la migration.

Bruxelles inscrit cette étape dans ses efforts visant à accélérer les procédures de retour des migrants en situation irrégulière et rappelle que l'Union européenne dispose actuellement d'accords de réadmission et d'autres instruments de coopération en matière de retour avec 24 pays.

Parallèlement à la signature de l'accord, Bruxelles et Abuja ont inauguré un Dialogue de Hauts Fonctionnaires sur la Migration et la Sécurité, un nouveau forum conçu pour intensifier la coopération bilatérale et mieux coordonner les actions des deux parties dans ces domaines.

L'accord devra encore recevoir l'approbation du Parlement européen et, ensuite, être ratifié par le Conseil de l'UE (les gouvernements) avant de pouvoir entrer en vigueur.

Democrata